

## **Question orale de Kattrin Jadin à Koen Geens (VPM Justice, Régie des Bâtiments et Affaires européennes) sur "Le palais de justice de Verviers"**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, je reviens sur la saga du palais de justice de Verviers dont les infrastructures sont désuètes et où les conditions de travail sont mauvaises, voire très mauvaises. L'investissement des bâtiments T Palm, que je vais désormais également dénommer Prince de Galles, constitue une perspective que le personnel judiciaire de l'ex-arrondissement de Verviers attend depuis très longtemps. La justice y est toujours rendue. C'était aussi un gage de la réforme du paysage judiciaire de continuer à disposer de services intacts à Verviers. Pour ce faire, vos prédécesseurs également s'étaient engagés à fournir des installations performantes.

Force est de constater que c'est lent. Je ne parle même pas de l'ancien bâtiment historique du palais de justice. Cela fait mal au cœur d'y pénétrer tellement il est beau. Il est malheureusement dans une décrépitude totale. Vous êtes déjà venu le visiter.

Monsieur le ministre, comme mon collègue Ben Achour, je voudrais me faire le relais de vos agents pour connaître le calendrier précis de l'investissement des locaux T Palm (Prince de Galles) pour enfin pouvoir donner une perspective et un nouvel élan à tous ces fonctionnaires du SPF Justice qui ne souhaitent qu'une chose: pouvoir travailler dans des conditions décentes.

**Koen Geens, ministre:** Monsieur le président, chers collègues, concernant le bâtiment annexe au palais de justice de Verviers (Le Prince de Galles), la réception provisoire des travaux est prévue pour ce 4 juin 2020. Immédiatement après, le SPF Justice prendra possession des lieux.

Tous les points de raccordement de la téléphonie et des *datas* ont été équipés et câblés pour répondre aux besoins des services, et le câblage jusqu'aux locaux de concentration de l'ancien palais a été placé. Doivent encore être placés et connectés les éléments actifs qui seront installés dès la prise de possession du bâtiment.

En ce qui concerne l'ancien palais de justice, celui-ci nécessitait des aménagements urgents et importants pour assurer la sécurité des occupants et des citoyens.

Un avis avait été demandé à un bureau d'études spécialisé. Parmi les recommandations générales, il était fait état d'un étançonnement des zones encore actuellement accessibles. Des étançons ont été installés en vue d'assurer la sécurité du personnel. L'installation desdits étançons a été réceptionnée par un autre bureau d'études indépendant.

S'il est clair que le placement des étançons occasionne de gros désagréments pour les services et surtout pour le personnel du tribunal de police, cela n'est envisagé que dans une optique provisoire. Les différents services mettent tout en œuvre pour que le déménagement des services impactés se fasse au plus vite.

D'autres travaux sont prévus prochainement en vue de stabiliser la façade de l'aile Paul Janson. S'en suivra le démontage des chapelles et des têtes de cheminées.

Un troisième dossier est en cours de finalisation pour la déconstruction de la toiture en béton armé et des planchers en béton armé du deuxième étage de l'aile Paul Janson, ainsi que la réalisation d'une étanchéité provisoire.

Enfin, des travaux destinés à améliorer le confort et à améliorer la sécurité de tous ont été entrepris ou planifiés et font l'objet d'une surveillance étroite dans le cadre de réunions de suivi en présence de tous les acteurs concernés.

**Katrin Jadin (MR):** Monsieur le président, monsieur le ministre, vous avez en effet parlé des étauçons, que j'avais évoqués dans ma question.

Il est fort curieux de voir que des fonctionnaires doivent travailler en plein milieu de ces étauçons. Avouez que la question méritait en tout cas d'être posée. Il fallait être rassuré sur les délais, le déménagement, l'emménagement. Je pense que cela sera très bien aussi de pouvoir le faire à partir du 4 juin pour les fonctionnaires de la Justice, dans des moments un peu compliqués liés à la crise sanitaire.

Je reviens également sur le bâtiment historique du palais de justice. J'entends que les travaux de stabilisation vont être réalisés – et c'est une très bonne chose. Je sais aussi que la Régie des Bâtiments a rénové au fil des ans beaucoup de bâtiments dont la compétence de restauration du patrimoine appartenait aux Régions. Je rêve peut-être, monsieur le ministre, – nous sommes tous un peu idéalistes –, mais si nous pouvions mettre en place des accords et des collaborations intéressants dans cette absolue – dans mon chef – nécessité de se battre plus pour ce joyau patrimonial en trouvant des idées originales. Je ne pense pas que la Régie des Bâtiments doit s'en charger seule, mais si nous pouvions trouver des idées originales pour la restauration, ce serait vraiment important pour la ville de Verviers, dont je ne suis jamais loin.